

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion



COFACE SA

Société anonyme au capital de 300 359 584 euros
Siège social : 1, Place Costes et Bellonte – 92270 Bois-Colombes
432 413 599 RCS Nanterre

RECTIFICATIF A L'AVIS DE RÉUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION
PARU AU BALO LE 8 AVRIL 2024 ANNONCE N° 2400705

Concernant l'avis préalable de la Société paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°43 en date du 8 avril 2024, dans le texte de la quatrième résolution relative à l'autorisation au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société, il y a lieu de lire au paragraphe 3 « *décide que le prix unitaire maximal d'achat ne pourra pas être supérieur, hors frais, à 18 euros par action* » au lieu de « *décide que le prix unitaire maximal d'achat ne pourra pas être supérieur, hors frais, à 16 euros par action* ».

Le reste du projet de texte des résolutions demeure inchangé.